

COMMUNE DE MILLERY

CONTRAT LOCATION SALLE POLYVALENTE

(Applicable au 1^{er} juin 2021 – délibération N°0109/022021/Dél)

TARIFS A COMPTER DU 4/03/2020

La location de la salle est consentie du vendredi à partir de 12h00 jusqu'au lundi à 9h00.

Tarifs à compter du 1 juin 2021 (*)

	Habitants de MILLERY	EXTERIEURS
WEEK END (Vendredi 12 h au lundi 9 h) Mois de Juillet (Vendredi 18h au Lundi 8h)	180,00 €	480,00 €

() A ces tarifs s'ajouteront un forfait eau, électricité, assainissement, ordures ménagères:*

30 € pour la période allant du 1er avril au 30 septembre

60 € pour la période allant du 1er octobre au 31 mars

Un forfait ménage pourra être proposé pour un montant de 70 € par location.

FORFAIT MENAGE

Le locataire doit rendre la salle et ses annexes (WC et cuisine) balayés, les chaises et tables rangés et nettoyés. **Une caution de 100 € est à verser lors de la signature du contrat.**

Le locataire peut opter pour une formule « forfait ménage » qui est de 70 €.

Compte tenu du temps nécessaire pour effectuer le nettoyage de la salle Marcel Canet, le coût du forfait ménage correspond à 4h00 de nettoyage pour l'ensemble de la salle. **Une caution de 100 € est à verser lors de la signature du contrat.**

Il est précisé que, lors de l'état des lieux de sortie, l'agent chargé de l'entretien de la salle pourra émettre une réserve quant au temps compris dans le forfait : si l'entretien du local nécessite plus de temps de nettoyage que la durée définie dans le forfait, les heures supplémentaires effectuées par l'agent seront facturées au locataire de la salle.

LOCATION DE VAISSELLES : 2.50 € par personne